

Image not found or type unknown



## vue depuis un balcon sur fond voisin

Par **sarcopte92**, le **19/03/2011** à **07:35**

bonjour ,

immeuble en construction accolé au mur mitoyen : pour des balcons accolé sur le mur mitoyen a 90° par rapport au mur  
, la pose de pare-vue de 60cm est elle suffisante pour satisfaire a l'article du code civil ?  
merci